



PÔLE ÉCONOMIE, MOBILITÉS ET URBANISME
Direction Urbanisme, Aménagement et Habitat

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION DU BUREAU
Séance du 3 mars 2025

42 élus présents (59 en exercice, 10 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

Par délégation au Bureau de l'attribution « Acquérir et céder des biens immobiliers et mobiliers à l'exception des acquisitions et cessions pour lesquelles délégation est donnée au Président. »

**ZONE D'ACTIVITÉS AMÉLIE À WITTELSHEIM : ACQUISITION DE
TERRAINS SUPPLÉMENTAIRES EN VUE DE LA CRÉATION D'UNE ZONE
D'ACTIVITÉS ET DU TRANSFERT D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE
(3.1.1/2664B)**

En application de l'article L. 5219-5 du CGCT issu de la loi du 7 août 2015 dite loi NOTRe, les compétences en matière de création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités sont exercées par la Communauté d'Agglomération en lieu et place des communes membres.

Par délibération du Bureau en date du 23 septembre 2024, m2A a approuvé l'acquisition d'un foncier d'une superficie d'environ 92 hectares sur le ban communal de Wittelsheim situé sur l'ancien carreau Amélie cédé par la commune de Wittelsheim pour un montant de 2.800.000,00 euros pour y implanter une Gigafactory (BLUE SOLUTION) sur une surface de 50 hectares environ et affecter la partie du site non consommée par le projet d'activités à des mesures compensatoires environnementales et agricoles.

Par cette même délibération du 23 septembre 2024, il a été acté que la centrale photovoltaïque actuellement présente sur quatre parcelles soumises à bail emphytéotique entre la Ville de Wittelsheim et la société Parc Solaire Wittelsheim,

sera déplacée sur du foncier appartenant à la Ville de Wittelsheim située dans la friche AMELIE.

Pour permettre d'une part le déplacement de la centrale photovoltaïque et son implantation au sein de l'entité foncière d'un même propriétaire (m2A) et d'autre part l'aménagement d'une voirie d'accès au futur nouveau site industriel ainsi que d'un poste transformateur destiné à l'alimentation de ce même site industriel, il est proposé que la Communauté d'Agglomération se porte acquéreur du foncier supplémentaire nécessaire d'environ 37 hectares de terrains dont l'emprise foncière est détaillée en pièce jointe, au prix de 3 euros du mètre carré hors taxes - auquel s'ajoutera le cas échéant la TVA au taux et selon le régime en vigueur au jour de la signature de l'acte authentique de vente - soit un coût total d'environ 1 110 000 € conformément à l'avis du service des Domaines du 30 décembre 2024.

Les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération seront inscrits au BP 2025 et suivants.

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- approuve l'acquisition des parcelles détaillées en pièce jointe au prix de 3 euros du mètre carré auprès de la Ville de Wittelsheim,
- autorise le Président ou son représentant de faire tout ce qui est utile et nécessaire en vue de réaliser cette transaction immobilière et notamment signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

PJ : (2)

- liste détaillée des parcelles à acquérir,
- périmètre de la zone.

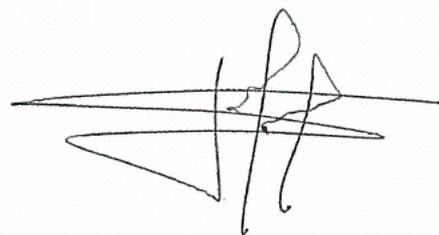
La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance



Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président



Fabian JORDAN

ANNEXE

Acquisition foncier Amelie - Seconde tranche

COMMUNE	SECTION	PARCELLE	SURFACE (m ²)	PLU	PROPRIETAIRE
WITTELSHEIM	26	66	168	UEd	Ville de Wittesheim
		254	67 637	UEd / UEep	Ville de Wittesheim
		255	1 554	UEd	Ville de Wittesheim
		256	3 927	UEd	Ville de Wittesheim
		257	724	UEd	Ville de Wittesheim
		259	98	UEd	Ville de Wittesheim
		276	3 508	UEd	Ville de Wittesheim
		277	1 001	UEd	Ville de Wittesheim
	62	107	8 576	UEd	Ville de Wittesheim
		116	2 220	UEd / UCa	Ville de Wittesheim
		120	4 914	UEd	Ville de Wittesheim
		121	56	UEd	Ville de Wittesheim
		124	159	UEd	Ville de Wittesheim
		155	22 570	AUe	Ville de Wittesheim
		157	14 674	AUe	Ville de Wittesheim
		158	5 386	AUe	Ville de Wittesheim
		168	6 438	AUe	Ville de Wittesheim
		181	8 218	UEd / AUe	Ville de Wittesheim
		183	21 071	UEd / AUe	Ville de Wittesheim
		184	75 051	UEd / AUe	Ville de Wittesheim
185	19 655	AUe	Ville de Wittesheim		
187	62 391	UEd	Ville de Wittesheim		
188	26 000	UEd	Ville de Wittesheim		

		189	17 307	UEd	Ville de Wittesheim
TOTAL			373 303		



Commune de Wittelsheim - ZA AMELIE -

Urbanisme opérationnel
Aménagement

Réalisé le : 19/11/2024

Ech : 1 / 5000 - Dessin : S.Vanetti

N° de plan :
1.23 - 30 a

**Périmètre d'acquisition
auprès de Wittelsheim**

- TRANCHE 2 -

Novembre 2024